

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juillet-Août 2011



Juillet n°94

Août n°95

SPÉCIAL

Rapports d'activités
des Conseils consultatifs

sommaire



TRAVAUX



CPAS : NEW
BAR DU FRAIS



DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE



EDITO

Mais non, bien sûr !!! Ce titre est entièrement provocateur et moi, qui ai déjà 63 ans, je me réjouis d'avoir encore, je l'espère, de belles années à vivre. Mais..., si vivre vieux c'est bien, **vivre vieux et heureux c'est mieux**. De tous les mandats qui m'ont été remis, l'échevinat des aînés est, pour moi, l'un des plus importants.

Mes chers concitoyens, nous devons réussir deux défis majeurs : il y a tout d'abord l'ennui épouvantable de ceux qui ne trouvent plus grand-chose à faire et qui se sentent «inutiles» ; et puis, la solitude des très âgés, ceux que l'on ne vient plus voir beaucoup ou plus du tout ; une sorte de purgatoire temporel ! Mais rien n'est irrémédiable et si la société actuelle est parfois imparfaite, il faut se battre pour la changer, même imparfaitement...

A Ittre, avec mes amis du Collège et du Conseil consultatif des Aînés, nous avons multiplié les activités pour les seniors : excursions, initiation à l'informatique, après-midis récréatives, cinéma, théâtre, soirée spectacle, etc... Et ce n'est qu'un début... Près de 200 personnes répondent régulièrement à nos invitations **et je trouve que c'est encore trop peu**. Il faut oser continuer à vivre

On est foutu, on vit trop longtemps ! Mais qu'est-ce qu'on fera quand on sera vieux ?

«bellement», continuer à semer de la sympathie, continuer à partager de l'amitié.

«Ne jetons pas nos vieux» écrivait, il y a déjà 20 ans et dans les pages du «Petit Tram», l'une de mes meilleures amies.

Et qu'avons-nous fait depuis ? Il y a d'abord tous les efforts déployés par votre administration communale, son CPAS et ses nombreux services, pour maintenir les plus âgés d'entre nous chez eux. Il y a les séniories, souvent très coûteuses, ultime solution pourtant pour ceux qui n'ont d'autres possibilités. Il y aura, sans doute, demain, des résidences services, avec des appartements indépendants pour des personnes qui souhaitent encore avoir une large autonomie et des possibilités de déplacement intactes. Un projet, en ce sens, a été déposé sur la table du Collège ; je me battraï pour le faire aboutir.

Et puis, maintenant, il y a, à l'initiative de Madame Tillieux (Ministre de l'action sociale), ce projet «famille d'accueil» qui a déjà réussi magnifiquement dans quelques régions de France. Le concept est le suivant : vous dis-

posez d'espace dans votre immeuble et vous accueillez un aîné seul ou un couple. Vous partagez équitablement les frais de séjour pour un week-end ou la semaine entière. L'objectif : partager le plaisir de vivre ensemble et la complémentarité intergénérationnelle, aide dans les petits travaux ménagers, surveillance des «petits», complicité sentimentale,... Tout le monde y gagne. Impossible de résumer un tel projet en quelques lignes. Des expériences pilotes existent déjà en Wallonie ; elles sont largement positives. Je m'engage à explorer cette nouvelle voie et essayer de l'appliquer dans notre Commune. Si vous voulez en savoir plus, si vous êtes intéressés en tant qu'accueillant ou accueilli, n'hésitez pas à contacter mon secrétaire : Angel Antuna au 0479/21 52 11 – a.antuna@ittre.be.

PERMANENCES DU BOURGMESTRE :

Chaque samedi de 9h30 à 11h30



LES TRAVAUX



ITTRE, ENCORE UN COUP DES JEUNES

Depuis plusieurs années, une cinquantaine d'étudiants ittrois viennent passer une quinzaine de jours au service travaux. Grâce à eux nos villages, nos hameaux, nos quartiers prennent un coup d'éclat.

Un peu de couleur par ici, un coup de brosse par là, des sentiers entretenus, nos nombreuses fleurs arrosées, nos parterres nettoyés mais aussi des travaux plus lourds de réfection de trottoirs et de voiries.

C'est devenu une tradition à Ittre de laisser nos jeunes embellir leur commune pendant la période estivale, de les impliquer à la préparation des nombreuses festivités du mois d'août.

C'est notre façon rurale de les associer dans la vie de leur village, d'obtenir une bonne dringuaille bien méritée, de soulager financièrement leurs parents mais surtout de leur dire merci car c'est en partie grâce à eux que notre commune a reçu de nombreuses reconnaissances comme :

- «un des villages les plus propres de Wallonie»
- la médaille d'argent au concours européen des villages fleuris.

En plus une bonne partie de leur salaire provient de la volonté de diminuer l'emploi de pesticides dans la commune.

Une commune saine et belle grâce à ses jeunes. Que faut-il de plus ?

TRAVAUX DIVERS

Voici quelques travaux réalisés au début de ce mois de juillet.

- Comme chaque année, **l'amélioration de nos écoles communales** est une priorité du Service des Travaux en étroite collaboration avec les enseignants et l'association des parents.
- **Nettoyage des trottoirs, filets d'eau et plaines de jeux** par nos jeunes concitoyens.
- Le **trottoir de la rue Dujacquier** était en très mauvais état, plus de trois cent mètres viennent d'être réaménagés.
- Des travaux de **rehausse et de dégagement autour de la grille du pertuis** ont commencé. Une rehausse empêchant le débordement sera également implantée.
- De plus, la Province du Brabant wallon a effectué un **nettoyage dans le pertuis du Ry Ternel** retirant de nombreuses pierres et déchets du lit de la rivière.
- Création d'un **local de rangement** pour le CLI près de la salle Planchette.



DITES LE AVEC DES FLEURS

Oubliée comme information dans la feuille d'impression du dernier bulletin communal, le marché aux fleurs de Virginal a rapporté un bénéfice de 475€ versé à l'Opération Cap 48. Merci au personnel communal de s'investir si fort dans cette opération.

Vous êtes nombreux à vous demander pourquoi le service travaux à placer des vélos fleuris le long de la RN 280. Tout simplement pour attirer l'attention à la Région wallonne de la nécessité d'installer le long de cette route une piste cyclable.



BERGE AU BIEF N°29

La Région wallonne entreprend des sondages pour la réfection de la berge qui s'est effondrée au Bief n°29.

Le but est de rechercher la profondeur de la zone de schiste à cet endroit, pour rétablir sur un socle solide la berge. La Direction des Cours d'eau non navigables a par ailleurs nettoyé la Sennette et dégagé le fond de la rivière.



CONTRAT DE RIVIÈRE

Une collaboration étroite entre le Contrat de rivière de la Senne et le Service des travaux.

Deux jeunes engagés par le Contrat de rivière de la Senne travaillent actuellement sur nos cours d'eau et canaux : Dégagement des chemins de contre-halage des biefs n°28 et 29 et débroussaillage au Bief Robinson en préservant les orchidées.



> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux



FESTIVITÉS DU 15 AOÛT : «ATTENTION À L'ALCOOL»



Outre fêter la fin des moissons, l'événement majeur du 15 août, comme nous le précise Axel François, bourgmestre d'Ittre, est une fête religieuse : «Une procession traverse notre beau village sur un parcours d'environ 5 km. Certains de nos concitoyens promènent la vierge le long de ce parcours en chantant des chants religieux. Ils sont précédés de nombreux marcheurs et cavaliers.»



La commissaire Céline Verlinden, 29 ans, licenciée en criminologie est directrice adjointe de la direction des opérations de la zone de police Ouest Brabant wallon. Elle est responsable, pour la 3^e année consécutive, du service d'ordre mis en place lors de ces 3 jours de fête.

Sa mission : assurer la surveillance générale de l'ensemble du village pendant cet événement.

Elle nous explique : «les 14 et 15 août, les patrouilles de l'après-midi seront principalement orientées vers des missions de circulation. Des parkings seront disponibles à proximité du site afin d'éviter des stationnements «sauvages».

Un service d'ordre sera prévu pour chacune des soirées : un concert le 13 août (fin des activités prévues à 01h) et 2 soirées en plein air les 14 et 15 août jusque 03h00. La procession religieuse le 15 août sera quant à elle encadrée par des policiers en VTT.»

Elle ajoute qu'une attention particulière sera apportée à la consommation d'alcool : «De plus en plus de jeunes viennent sur le site avec leurs propres bouteilles d'alcool, ce qui est interdit. Les policiers seront très attentifs à ce genre de comportement et le contenant de ces bouteilles sera systématiquement déversé sur la voie publique.»

Un arrêté de Police a été pris par les autorités communales interdisant notamment la consommation d'alcool de + de 22°, les



cocktails «fait maison», que ce soit sur la voie publique ou dans les établissements HORECA, les conditionnements en verre, les canettes en aluminium.

Le bourgmestre est satisfait du travail de la police locale: «Nous ne pouvons que nous féliciter du travail de la zone de police lors des festivités du 15 août. La présence des policiers est discrète, efficace et souriante. Ils n'ont pas de comportements provocateurs vis-à-vis de la population.

Les incidents rencontrés sont minimes et sont généralement dus à une exagération d'alcool.

Cette présence policière rassure nos citoyens, les parents qui autorisent leurs enfants à participer aux festivités, les organisateurs et les autorités communales.»

La commissaire Verlinden termine en souhaitant à tous un très bon amusement et en prodiguant ces quelques conseils : «Chacun doit connaître ses limites afin de ne pas avoir un comportement déviant dû à la consommation excessive d'alcool. Faites donc la fête avec modération et n'oubliez pas votre «BOB». On compte sur vous.»



> **Muriel DELEN, Inspectrice principale Responsable communication Zone de police Ouest Brabant wallon**



QU'EST CE QUE LE «BAR DU FRAIS» ?

Envie d'autre chose que du dîner tartines ? Pas le temps de faire les boîtes à tartines le matin ? Vous souhaitez que votre enfant prenne un repas sain, équilibré et varié ?

Le CPAS de ITTRE propose aux enfants des écoles libres de Ittre et Virginal, de se restaurer durant la pause midi, et a développé un concept unique : «**LE BAR DU FRAIS**»

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU CONCEPT ?

- «...Servir des produits «frais et du terroir» aux enfants...»
- «...proposer des repas équilibrés (respectant la pyramide alimentaire, et donc, la proportion de féculents, légumes,...)»
- «...Composés de légumes du jour, parfois «oubliés», de laitages, fruits,...»

Le tout est réalisé en collaboration et supervisé par une diététicienne...

Cette année, les menus seront quelque peu différents par rapport à l'année précédente :

Tous les jeudis, ce sera d'office un repas chaud à discrétion, basé sur les légumes.

Quant aux **jours de repas froids**, il y aura dorénavant 2 petits pains pour les enfants de la 3^e à la 6^e primaire.

VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT ? C'EST TRÈS SIMPLE !!!

1. PRÉALABLEMENT

- **Renvoyez-nous un bulletin d'adhésion** (voir sur www.ittre.be).
- **Versez une caution de 33,00 €**. Tant qu'elle n'a pas été

payée, les repas, ne pourront être livrés. (une seule caution par famille...)

2. RÉSERVATION

- Les menus sont envoyés par mail, le 8 du mois.
- Ils sont aussi disponibles dès ce moment sur le site de l'administration communale (ittre.be).
- Nous vous invitons à nous retourner votre commande pour le **20 du mois précédent**. Les commandes s'effectuent **UNIQUEMENT** par mail (bardufrais@publink.be) ou, à défaut, par FAX (067/64.88.62.)
- Nous rappelons qu'exceptionnellement, les menus peuvent subir certaines modifications (arrivage et fraîcheur des marchandises).
- Les commandes se renouvellent TOUS les mois. Seul un écrit pourra permettre une inscription, valable toute l'année.

3. DISTRIBUTION DES REPAS

Seuls les enfants pour qui nous aurons reçu une commande auront un repas. Attention : Tout repas commandé est dû, même s'il n'est pas pris... Eviter cela ? Facile !! Prévenez d'une **absence, par téléphone exclusivement**, en appelant la cuisine du cpas, au 067/64.71.67.), au plus tard le jour même, avant 9h30. Sinon ? Le repas sera facturé. Retenez la règle: repas préparé = repas facturé...

4. COMBIEN CA COÛTE ?

Cette année scolaire, les prix unitaires des repas proposés au Bar du Frais, sont fixés pour tous les enfants à **2,40€** par repas.

Cette modique augmentation par rapport à l'an passé est justifiée par l'augmentation des coûts de production (les repas chauds et l'augmentation du volume de pains pour les plus grands).

5. MODALITÉS DE PAIEMENTS

A. Comme l'an passé, nous vous invitons à payer les repas préalablement à leur consommation, au compte du cpas : **091-000884-86**.

B. En plus de la caution demandée (Voir Pt 1), merci de nous verser **TOUS LES MOIS**, une somme que nous vous invitons à estimer, sachant qu'il y a en moyenne 14 repas par mois.

- Grand consommateur : votre enfant mange tous les jours ? Versez 34€/mois.
- A l'inverse, vous estimez être consommateur occasionnel ? veuillez verser 10€/mois.
- Enfin, un consommateur moyen se situera entre les 2, et versera 21€ par mois.

C. En fin d'année, un décompte sera réalisé, tenant compte de la garantie, des paiements perçus, et des sommes dues... Soit le cpas vous remboursera, soit vous devrez payer la différence ; une facture vous sera adressée.

ENCORE DES QUESTIONS ?

bardufrais@publink.be ou par téléphone : 067/64.71.67., et demandez M. Colot... Et voyez l'intégralité du ROI du service, ainsi que les menus sur le site de l'administration communale de Ittre.



> **Nathalie COLETTE, Présidente du CPAS**



DOSSIER SPÉCIAL : RAPPORTS ANNUELS

LA DÉMOCRATIE «PARTICIPATIVE» : UN DÉFI ET UN ENJEU !

La démocratie est en évolution permanente. Bâtie au cours des siècles, elle a connu des périodes de régression, de stagnation mais aussi de brusques accélérations.

Sans refaire toute son histoire, rappelons-en cependant quelques étapes majeures :

- **1789** : la révolution française renverse le principe de légitimité du pouvoir politique. Ce n'est plus Dieu, c'est le peuple souverain.
- **1830** : la révolution belge inscrit dans sa Constitution la séparation des pouvoirs parlementaire, gouvernemental et judiciaire ; elle fixe les règles d'indépendance de la Justice ; elle consacre les principales libertés publiques, le pluralisme des partis et la séparation de l'Église et de l'État.
- **1919** : le sacrifice des soldats de la première guerre mondiale impose le suffrage universel des hommes.
- **1948** : la participation des femmes à la victoire de la seconde guerre mondiale consacre le suffrage universel des femmes.

DÉMOCRATIE «REPRÉSENTATIVE»

Cette évolution séculaire fonde la démocratie «représentative». Il s'agit de cette forme de démocratie dans laquelle le peuple donne mandat à certains de ses membres d'exercer le pouvoir politique en son nom et à sa place. Ce mode démocratique est un acquit de longue date : tous les 4,5 ou 6 ans, des Assemblées

communales, provinciales, régionales, nationales,... européennes sont élues. Ces assemblées désignent des exécutifs qui sont responsables devant elles de la réalisation des programmes que ces mêmes assemblées leur confient.

DÉMOCRATIE «PARTICIPATIVE»

Depuis plusieurs législatures, la question est posée de savoir si cette démocratie «représentative» se suffit à elle-même. Peut-on se contenter de demander à la population de voter une fois toutes les x années et de laisser ensuite les élu(e)s accomplir leurs missions au nom de ce seul mandat électoral ? N'est-il pas opportun que la démocratie s'enrichisse de voies complémentaires permettant aux citoyen(ne)s d'avoir au quotidien leur mot à dire, par exemple, pour les politiques publiques locales ? Ne faut-il pas, dans cet esprit, aménager le fonctionnement des institutions en associant les intéressés au processus de prise de décisions ?

AITTRE ?

C'est la voie de la démocratie «participative» empruntée par la majorité communale depuis 5 ans. Elle a, notamment, mis sur pied huit conseils consultatifs réunissant à parité mandataires politiques et citoyen(ne)s soucieux, dans la Commune, des politiques de mobilité, d'économie et d'emploi, de jeunesse, de sports, du 3^e âge, de budget, de questions sociales ou de solidarité internationale.

Ces conseils consultatifs ont pour mission de répondre à des sollicitations ou à prendre l'initiative de soumettre aux élu(e)s des avis ou des propositions d'actions dans les domaines de compétences qui sont les leurs. Il appartient à ces élu(e)s – et singulièrement au Collège communal – d'informer de manière circonstanciée ces conseils consultatifs des suites réservées à leurs avis ou propositions d'actions. Peu importe que ces avis soient critiques ou que ces propositions d'actions bousculent les priorités fixées : une réponse motivée s'impose.

RAPPORTAGE ANNUEL

À chaque rentrée de septembre, les présidences des conseils consultatifs font rapport de leurs activités passées et de leurs projets futurs devant le Conseil communal.

Cette présentation aura lieu le mardi 6 septembre à 19h à la salle communale de Hautltre.

Afin de préparer au mieux ce dialogue public entre élu(e)s et représentant(e)s des conseils consultatifs, ce dossier spécial du bulletin communal met à votre disposition les synthèses de ces rapports annuels.



Bonne lecture !

> **Claude Debrulle**
Échevin de la participation

LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

COMPOSITION

Le Conseil consultatif de la Solidarité internationale compte 11 membres dont l'échevin de la solidarité, M. Claude Debrulle. La présidence est assurée par M^{me} Lolita Iven-Abramowicz.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- 2^e Projet Bénin 2: soutien à des femmes fabricant des fromages : achat d'une presse, d'un moulin à farine et d'une poêle. Budget : 1250 €, argent qui sera remis par une de nos membres se rendant sur place.
- 2^e Collecte pour Face Children in Need qui a rencontré un succès auprès de la population iltroise. Cependant, Face qui nous avait envoyé une liste du matériel n'a pas pris tout ce qui avait été récolté, ce qui nous a posé un double problème vis-à-vis des donateurs et du devenir de ce qui restait.
- Participation à la St Remy dont le thème était «le commerce équitable» en partenariat avec le CC de l'Économie durable et de l'emploi local, malgré le temps pluvieux beaucoup de contacts ont été pris, Oxfam, le CNCI, PJPO nous ont aidé à animer notre stand.
- Finalisation du projet Luthiers sans frontières en Haïti : nous avons assisté avec notre échevin au chargement du container en partance pour Haïti suite au soutien financier de la commune pour LSF.
- Examen et soutien du projet de PJPO, présentant un bon résultat selon nos grilles d'évaluation objectives, au village bédouin d'Al Araqib mais non accepté par la commission subsides.
- Conférence «Echanges sur le printemps arabe» avec Colette Braeckman à la maison du Bailly le 1er avril 2011 en partenariat avec la CTM de Braine-le-Château : public très participatif (70 personnes).
- Projection du Film Illégal le 6 mai 2011 en partenariat avec la

CTM de Braine-le-Château, le CLI et le CIRE à l'Étable d'Hôtes : 70 personnes, une trentaine de personnes au débat (trop froid dans la salle).

- Fête Solidarité Internationale le 7 mai 2011 «Femmes du Sud/ Femmes du Nord : Quelle solidarité ?»: réalisation d'un programme présentant la fête et les associations, très bonne participation des demandeurs d'asile de la commune grâce aux CPAS de Iltre et MENA de Braine-le-Château, bon échange à la table ronde entre gens du Sud et du Nord, bon repas concocté par N'Imazighen mais au vu de notre objectif de sensibiliser le public (tellement peu nombreux) et de la dépense d'énergie considérable, nous allons réfléchir à d'autres formules.
- Plusieurs projets proposés à la commune et soumis au CC SI n'ont pas été suivis car trop trop généraux, ONG importantes, non connaissance des partenaires.

PROJETS

1. Organisation fin août d'une matinée de réflexion sur le CC SI : fonctionnement, motivation, action, quelle solidarité, quels projets voulons-nous soutenir ou relayer, sensibilisation de la population, des écoles, des élus...
2. Fête de la solidarité internationale : concept à revoir avec Braine-le-Château
3. Poursuivre nos contacts et collaboration avec les associations, CPAS, CLI et les habitants de la commune et des communes avoisinantes ainsi que les commissions Nord-Sud de l'ouest du Brabant wallon et ailleurs.
4. Participation à la St Remy dont le thème est «L'exemple c'est nous !»
5. Participation à «Village commerce équitable» : notre échevin nous a parlé de ce projet proposé aux communes, le dossier a été

remis au CC économie locale, nous envisagerions d'organiser un petit déjeuner Oxfam et une projection cinématographique après recherche d'un film sur ce thème dans le cadre de la semaine commerce équitable.

6. Rechercher des projets à soutenir suivant nos critères établis : le respect et l'écoute du partenaire, basé sur une coopération fondée sur l'échange et initiés dans la mesure du possible par des associations ou des citoyens de notre commune tout en étant toujours prêts à examiner les projets que le Collège ou le conseil communal nous soumettraient.
7. Examen du projet Will Fly : le projet répondant à nos critères, il a été décidé de proposer une aide pour la construction de 50 bancs (1400€) et la peinture du local (250€), soient 1650€. Une lettre d'appui, le rapport du CC SI et le dossier ont été introduits auprès du Collège.
8. Examen de la demande de partenariat du 1^{er} échevin de Fontaine-l'Évêque suite à la projection du film réalisé par Patrick Monjoie pour PJPO au sujet du village d'Araqib au Festival des peuples nomades.
9. Examen de la demande de soutien du Curé de Virginal à un orphelinat au sud Kivu.
10. Participation de Pierre De Coen à la formation «Comment répondre de manière adéquate à l'appel à projet WBI»
11. Afin de promouvoir le vivre ensemble, nous voulons continuer à associer à nos activités, les demandeurs d'asile. Nous aimerions engager une réflexion auprès de nos élus sur la question de l'accueil.



> **Lolita Iven-Abramowicz,**
Présidente

DES CONSEILS CONSULTATIFS 2010-2011

LE CONSEIL CONSULTATIF DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA MOBILITÉ RÉDUITE

COMPOSITION

Le Conseil consultatif des affaires sociales et de la mobilité réduite compte 20 membres dont l'échevine des affaires sociales, M^{me} Nathalie Colette. La présidence est assurée par M^{me} Marie-Thérèse Druet.

ACTIVITÉS

1. Nous avons accueilli avec plaisir les membres du Conseil consultatif de la «Mobilité Réduite» suite à une décision du Collège échevinal de réunir ces deux conseils.
2. Enregistré la démission d'un membre de la Mobilité réduite qui ne réside plus dans la Commune et d'un membre des Affaires sociales pour manque de disponibilité.
3. Pris connaissance de la Synthèse relative à la réunion inter-présidences du 23/10/2010.
4. Pris connaissance des statistiques d'utilisation du minibus Trans'lttre ainsi que des différents tarifs appliqués.
5. Proposé la publication dans le Bulletin communal :
 - de «riches budget» afin d'attirer l'attention de la population sur les dangers provoqués par le surendettement et pour lequel des articles ont déjà été insérés précédemment (les pièges du crédit - les cartes - la médiation de dettes).
 - d'articles sur la prévention «ARNAQUES» - En effet, des individus se présentent de porte en porte en se disant

délégués par telle ou telle firme très connue, avec quelles intentions...? ou, plus grave encore, vendent des illusions aux personnes trop confiantes.

- D'une information sur l'existence de «la liste Robinson»
6. Nous avons souligné les difficultés d'accès à certains bâtiments publics notamment le C.P.A.S. la Poste les bibliothèques.
 7. Vu avec l'AMO et son projet «Job à l'appel» les possibilités de proposer aux étudiants un job d'été dans les entreprises de l'entité ou environnantes.
 8. Étudié, à la demande du Collège, l'Appel à projet «Fonds ELIA ou BEECKAN» - Soutien financier de projets proposant aux personnes à mobilité réduite des découvertes originales en matière de loisirs touristiques, culturels et sportifs et aide financière matérielle et morale aux personnes handicapées (déficience sensorielle/visuelle) et à toute organisation belge qui prend des initiatives en faveur de ces personnes.
Nous avons proposé au Collège, de transmettre cet appel à projet aux différents clubs sportifs, au CLI et aux patros, Nous l'avons nous-mêmes présenté à «La Maisonnée» qui, intéressée, a renoncé un projet de thérapie par les ânes; et un de nos membres, Madame Annie Cornil réfléchit encore actuellement à d'autres possibilités qu'elle soumettra prochainement.
 9. CODE de la ROUTE : nous avons proposé au Collège Echevinal de réactualiser l'action «Rafraichissement des connaissances» à destination des AINES.

PROJETS

- Pensant qu'il serait judicieux d'entamer une campagne de sensibilisation au sujet des INCIVILITÉS, nous avons proposé au Collège la création d'affichettes à thème tel « Fini les canettes dans les caniveaux - Notre entité est un village propre - Dans la rue, on ne jette pas de déchets, on les ramasse,... » Ces affichettes seraient distribuées à la population qui les apposeraient aux fenêtres.
- Nous avons également proposé la redistribution d'étiquettes «pub : non merci» à coller sur les boîtes aux lettres.
- Nous réfléchissons aussi en profondeur sur le sujet très vaste qu'est la VIOLENCE qui bouleverse, interpelle, inquiète: la violence est multiple: au sein des familles, en milieu scolaire, en maison d'accueil et de repos, en institution de soins, les services à domicile, dans le domaine sportif, en rue, etc. Monsieur Frydman, Professeur Emérite en psychologie nous a fait un exposé remarquable sur la violence au travers des médias et fera probablement une conférence initiée par le C.L.I. lors de la semaine sans T.V.



> Marie-Thérèse Druet,
Présidente

LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA MOBILITÉ

COMPOSITION

Le Conseil Consultatif de la Mobilité compte 11 membres dont l'Echevin de la Mobilité, Monsieur Marc Hordies. La présidence est assurée par M^{me} Wanda Debauche-Hendrick.

ACTIVITÉS

• Le plan communal de mobilité

Le CCM a mis régulièrement à l'ordre du jour l'examen de l'état d'avancement du PCM. De nombreux débats ont alimentés les réflexions et ont conduit à la rédaction d'avis, notamment dans le cadre de la mise à l'enquête publique.

• Le brevet du cycliste

Le CCM a initié le «brevet du cycliste» qui s'est concrétisée durant cette année scolaire. Le brevet du cycliste a pour objectif de former les élèves de 5^e primaire à l'utilisation du vélo et ce de façon théorique et pratique durant une année scolaire. Cette année 2010-2011, le brevet a concerné 4 classes de 5e primaire (2x 1 classe école libre, école communale x 2 implantations -lttre et Virginal). Il a été subventionné à raison d'une moitié par la commune et l'autre moitié par la Région Wallonne.

Plusieurs membres du Conseil Consultatif de la Mobilité ont apporté leur aide lors du passage des brevets, en tant qu'exa-

minateurs. Certains membres ont également apporté leur aide dans le cadre des rangs à vélo organisés par l'association des parents de l'école libre.

Le passage des brevets a eu lieu le 14 février (école communale et école libre de lttrre) et le 30 mai (école communale et école libre de Virginal). Sur 66 enfants ayant présenté l'épreuve, 55 ont obtenu le brevet. La remise des brevets a eu lieu le 10 juin en présence de Pro-vélo, l'équipe enseignante, l'Echevin de la Mobilité, les examinateurs, l'ensemble des élèves participant et leurs parents.

• Schéma de structure

Fin juin, le CCM a entamé sa réflexion sur le schéma de structure, en particulier sur ses aspects liés à la mobilité. Le CCM a rendu un avis officiel dans le cadre de la mise à enquête publique.

• Groupe de travail sur les sentiers

Un groupe de travail sur les sentiers, piloté par le SITI a été lancé le 6 avril 2011. Le CCM y a délégué un de ces membres afin de l'y représenter et de prendre part aux travaux. Les réflexions que le CCM avait par ailleurs déjà eues sur ce sujet lors des années précédentes (dont une liste des sentiers jugés comme prioritaires pour la mobilité douce au quotidien) ont été transmises au SITI pour information.

PROJETS

• les VAP, carpoolplaza

Le CCM a suggéré à la commune d'adhérer aux systèmes VAP (voitures à partager) et à la centrale de co-voiturage carpoolplaza. Ces deux projets s'inscrivent pleinement dans la démarche du Plan Communal de Mobilité en faveur d'une plus grande multimodalité. Ils permettent tous deux de « partager » l'utilisation de la voiture particulière, l'un dans le cadre d'un système occasionnel de type autostop et l'autre de façon plus structurée, dans le cadre de déplacements réguliers comme les déplacements domicile-travail ou domicile-école.

Durant les années à venir, le CCM compte poursuivre sa contribution à la mise en œuvre du PCM. Il a ainsi demandé de faire partie du Comité de suivi du PCM qui sera mis en place. Le CCM entend également asseoir le brevet du cycliste et poursuivre sa démarche en faveur des VAP et de la centrale de co-voiturage carpoolplaza.



> Wanda Debauche-Hendrick,
Présidente

LE CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

COMPOSITION

Le Conseil consultatif des compte 11 membres dont l'échevin des Aînés, M. Axel François. La présidence est assurée par M. Nestor Bontet.

ACTIVITÉS

• Voyages

- Bruxelles le 25 mars 2011 – musée des instruments et Magritte
- Bruxelles – Les Marolles le 29 avril 2011
- Liège le 20 mai 2011 - nouvelle gare SNCB + expo sos planet

- Charleroi le 17 juin 2011 – Bois du cazier

- Amsterdam le 16 septembre 2011 (80 inscrits)

180 personnes ont déjà participé aux 4 premiers voyages.

• Colis de Noël

Il a été distribué 895 colis de Noël dont: 414 à lttrre - 70 à Haut-lttrre et 406 à Virginal.

• Spectacles fin d'année

8 décembre 2010 : Luis Mariano et Dalida - ± 120 personnes.

• Thés dansants – accordéon

tous les 15 jours salle polyvalente Virginal.

• Après-midis cinéma Kinepolis - Imagibraine

- le 17 mars 2011 : «le fils à Jo»
- le 7 avril 2011 : «La Fille du Puisatier»
- le 21 avril 2011 : «les femmes du 6^e étage»

PROJETS

Le Conseil des Aînés va relancer des activités diverses pour les seniors : activités physiques (promenades, sports,...) mais aussi des ateliers de peinture et dessin, l'initiation à l'informatique, etc.



> Nestor Bontet,
Président



DOSSIER SPÉCIAL (SUITE)

LE CONSEIL CONSULTATIF DE L'ÉCONOMIE DURABLE ET DE L'EMPLOI LOCAL

COMPOSITION

Le Conseil consultatif de l'économie durable compte 11 membres dont l'échevin de l'économie, M. Marc Hordies. La présidence est assurée par M. Ronny Martin.

ACTIVITÉS

Le Conseil consultatif Economie durable et Emploi local n'est pas un acteur de terrain avec beaucoup de visibilité sur ses activités. Il travaille principalement sur des avis remis au Collège communal portant sur une politique de mise en valeur du terroir, du tourisme, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat local dans la perspective de développer durablement l'économie et l'emploi. Il existe cependant des effets de sa démarche que chacun peut percevoir, comme les modifications dans l'offre de commerces alimentaires à Virginal. Dans le même ordre d'esprit, notre entité verra prochainement s'installer un petit marché hebdomadaire. Des marchands ambulants profes-

sionnels, dont certains sont originaires de nos villages, proposeront chaque semaine à Haut-Ittre une gamme de produits de qualité: fromages, poisson, fruits et légumes... Ce projet est en gestation depuis plusieurs mois. Il était toutefois préférable d'attendre la fin des travaux d'égouttage du centre d'Ittre suite aux perturbations que ceux-ci provoquaient. Après la conclusion des dernières procédures administratives et exécutives, notamment par l'obtention d'un accord ministériel, ainsi que la préparation des lieux, le premier marché devrait pouvoir se tenir à l'automne. Le Conseil consultatif s'est également intéressé aux parcs d'activités capables d'accueillir des petites entreprises. Il s'agit d'un travail assez technique examinant la capacité de chaque site de répondre aux besoins des entrepreneurs sur des critères comme l'accessibilité ou l'adéquation aux besoins. Ce faisant, nous établissons inmanquablement un lien avec les options retenues par le schéma de structure, ce qui passe par l'encouragement du développement d'activités économiques légères et innovantes.

PROJETS

Nous avons initié une réflexion relative à la faisabilité de l'obtention du label «Ittre, commune du commerce équitable». Les critères d'obtention impliquent l'engagement d'un certain nombre d'acteurs. L'obtention d'un tel label devrait être un stimulant pour les producteurs locaux et les restaurateurs entre autres.



> Ronny Martin,
Président

LE CONSEIL CONSULTATIF DU SPORT

COMPOSITION

Le Conseil consultatif des sports compte 11 membres dont l'échevine des sports, M^{me} Nathalie Colette. La présidence est assurée par M^{me} Fabienne Mollaert.

ACTIVITÉS

- Le CCS continue à se tenir au courant de l'évolution du projet Salle de Haut Ittre pour rester disponible lors des futures étapes qui pourraient nécessiter des réflexions plus pointues, même en cas de changement d'orientation si le projet ne devait pas aboutir.
- Le CCS a s'est informé quant au projet du ZAC de Virginal rue de Samme - Multisports. Des pistes de réflexion ont été abordées et les membres suivent l'évolution du projet.

Les points de vue des acteurs sportifs de l'entité ne manqueront pas d'apporter de la crédibilité au projet

- En cours de réalisation : Le développement du projet «Sport de Rue» au Quartier du Tram à Virginal :

- Consultation de sociétés réalisatrices de telles structures
- Rédaction de la Note d'intention
- 1^{ère} réunion du Comité d'accompagnement

PROJETS

- Continuer la participation au développement du projet d'espace multi sport de Virginal.
- Avancer le plus vite possible dans la réalisation du «Sport de Rue» à Virginal pour créer un pôle d'attraction sportif à destination des jeunes de Virginal qui manquent cruellement de lieu de défoulement adapté à leur demande.
- Mise en œuvre du projet «Je cours pour ma forme» – création d'un groupe de personnes autour de la course à pied.
- Panathlon
 - Suite à la convention signée par la commune pour intégrer une exposition de panneaux vantant le fairplay dans le milieu du sport, le CCS envisage l'Intégration d'une activité

sportive lors de la St Rémy.

- Le CCS se propose également pour installer les panneaux le plus judicieusement en créant un parallèle entre les photos et les sites sportifs du centre d'Ittre.
- Fairplay dans le sport
 - Dans la continuité de l'exposition du Panathlon, le CCS projette d'intégrer un mérite du Fairplay lors d'un événement sportif majeur (p.ex. 24h JSI)
- Mérites sportifs
 - envisager en parallèle avec le Fairplay ci-dessus

> Fabienne Mollaert, Présidente

LE CONSEIL CONSULTATIF DU BUDGET PARTICIPATIF

COMPOSITION

Le Conseil consultatif du budget participatif compte 11 membres dont l'échevin des finances, M. Claude Debrulle. La présidence est assurée par M^{me} Karine Seront.

ACTIVITÉS

Nous avons beaucoup échangé et débattu autour du concept de «PARTICIPATION» (Qui, Quoi, Comment, Pourquoi, ... ?)

A plusieurs reprises, nous avons souhaité élargir au plus grand nombre possible la participation citoyenne dans le cadre de nos missions.

Nous avons alors réfléchi autour des pistes suivantes :

- Organiser des temps de rencontres entre citoyens ;
- Prendre contact avec des groupes structurés (par exemple, les comités de quartier) ;
- Tenter des transversalités entre les différents conseils consultatifs ;
- Proposer la gestion collective et participative d'une enveloppe budgétaire.

Enfin, nous avons posé quelques actions :

- Séance d'informations sur le fonctionnement d'un budget communal ;

- Lecture et analyse des documents relatifs à l'élaboration du budget communal, sur l'exercice extraordinaire ;
- Participation à la séance du Conseil Communal dont l'ordre du jour nous intéressait particulièrement (comptes 2010 et Modifications budgétaires 2011)

Tout cela s'inscrit dans une démarche d'apprentissage par les membres du CCBP des mécanismes budgétaires, d'une part, mais aussi des processus de décisions qui permettent la traduction de priorités dans un budget. On pourrait le dire autrement : comment traduire une vision en projets concrets, et donc en coût ?

PROJETS

Le CCBP se définit aujourd'hui concrètement autour de trois axes de travail :

- L'information des Ittrois autour de questions budgétaires via la publication d'articles ;
- L'émission d'avis adressé au Collège sur les pistes envisagées pour réaliser un véritable budget participatif
- La mise en œuvre d'une démarche de participation citoyenne autour d'une enveloppe budgétaire prédéfinie.

Nous sommes aujourd'hui en attente de l'accord du Collège pour mettre en œuvre ces perspectives.

> Karine Seront, Présidente



JUMELAGE ITTRE-ECUEILLÉ

Voilà, les dates sont fixées... Le séjour sur le thème «la route des forêts du Berry à la Touraine – filière bois» aura lieu **du mercredi 12 au vendredi 14 octobre 2011.**

Pour rappel, ce séjour est organisé par la municipalité d'Ecueillé dans le cadre des journées d'échanges à thèmes entre nos deux communes.

Au programme, entre-autres : Visite d'un établissement scolaire travaillant le bois, Visite de la scierie ayant obtenu la subvention de l'Etat pour la valorisation de la filière bois, Visite de la Forêt Lochoise avec l'Office National des Forêts (arbres datant de la période de Louis XIV),...

Ce séjour est ouvert à toute personne intéressée... N'hésitez donc pas à vous inscrire pour ces quelques jours à la découverte de l'Indre et plus précisément de la Commune d'Ecueillé, jumelée à notre commune depuis bientôt 20 ans...

Pour connaître les conditions de participation ainsi que pour toute autre information :

- M^{me} Frédérique Joris, 067/79.43.38 - f.joris@ittre.be
- M^{me} Anne Sabbe, syndicat d'initiative du tourisme d'Ittre – tél. : 067/64 87 74 - siti.ittre@skynet.be

LE CONSEIL CONSULTATIF JEUNESSE

COMPOSITION

Le Conseil Consultatif Jeunesse se compose actuellement de 10 membres actifs, essentiellement féminin.

ACTIVITÉS

Le Conseil Consultatif Jeunesse a, pour l'année 2011, à la fois initié deux actions concrètes, soutenu le festival Muz'lttre devenu traditionnel et mené une réflexion sur la politique jeunesse. Afin d'alimenter cette réflexion, nous avons rencontrés plusieurs groupes de jeunes sur l'ensemble de l'entité. A la fois au travers de clubs sportifs (JSI, Palette) et/ou structures existantes mais également dans la rue à Faucquez. Nous écrivons actuellement un rapport à partir de ces différentes rencontres que nous soumettrons à la rentrée scolaire au collège et conseil communal. Mais reprenons ...

1. En ce qui concerne le **festival Muz'lttre**, si ce projet a été initié par le CCJ, il est maintenant pleinement porté par le Centre Culturel d'lttre. Le Conseil Consultatif ne se plaçant qu'en support le jour de l'évènement.

Deux points restent tout de même, selon nous, à améliorer. D'une part, la vente de bière pour laquelle nous continuons à penser, à contrario des organisateurs, qu'elle peut largement être remplacée par la vente de boissons non-alcoolisée type cocktail de fruits et/ou de mélange de jus originaux à raison d'un peu de créativité. Il nous semble essentiel de mener un discours de prévention sur les dangers de l'alcool tant vis-à-vis des jeunes que des adultes. Mais également casser cette égalité, défendue par un grand nombre de personnes, qui est de dire que «alcool = fête» Nous ne pouvons croire que l'absence d'alcool sur l'évènement marquera une diminution nette du public. D'autre part, la collaboration avec le service AMO Plan J dont nous n'avons pu que constater l'absence cette année encore, alors qu'ils pourraient mener tout un travail de prévention en marge du festival. Malgré ces deux points, le Conseil Consultatif considère que cet évènement festif qui permet de mettre en valeur des jeunes artistes de la région auprès de leur pairs doit devenir et rester une réelle tradition culturelle du village.

Le CCJ a également initié deux projets concrets.

2. Tout d'abord un **cycle de conférences** gratuites. Celui-ci a démarré par une soirée traitant de la communication non-violente entre parents et adolescents / enfants. Elle s'est déroulée à l'Espace Bauthier et à réuni pas moins de 70 personnes visiblement enchantées au regard des débats spontanés qui ont émergés lors du verre de l'amitié. Nous envisageons pour la suite de traiter entre autre de «l'alcool et les jeunes» et «des nouvelles technologies de la communication (internet – facebook – etc.)» Nous souhaiterions mener ces conférences à raison d'une par trimestre.
3. Ensuite les **«mérites jeunesse»** qui se sont greffés aux mérites sportifs et culture. Pour cette première édition nous avons voulu mettre à l'honneur ce jeune groupe d'artistes ittrois talentueux à savoir les «Wonderful Mistakes» Au travers de ce prix nous voulions valoriser un exemple positif de jeunes menant un réel travail de qualité dans le domaine de la chanson.
4. Finalement le Conseil Consultatif Jeunesse mène une **réflexion sur la politique jeunesse** à lttre. Sans entrer dans les détails, nous continuons de penser qu'au-delà de toute considérations budgétaires et contractuelles, il est essentiel de mener un réel «travail social de rue» en dehors des heures classiques de bureaux et ce sur l'ensemble de l'entité d'lttre. Un travail de contact particulier doit se mener avec le public des adolescents non-inscrits dans l'une ou l'autre des associations et qui se rassemble à différents endroits sur l'entité. A partir de ce travail social de rue, appelé parfois «zonage», se dégagera, nous en avons eu la preuve au travers de nos différentes rencontres, des projets concrets dont les jeunes pourront être les acteurs, encadrés par des professionnels.



> **Patrick Monjoie,**
Président



CONCOURS D'ORTHOGRAPHE : LES LAURÉATS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS

Le vendredi 17 juin 2011, Axel François, Bourgmestre et Christian Fayt, Président du PAC d'lttre (Présence et Action Culturelles), organisateurs des concours d'orthographe pour adultes et pour les écoles de l'entité, ont solennellement remis leurs prix aux lauréats.

POUR LE CONCOURS BARBIER :

- **0 faute : Laurie DEVOS (Ecole libre d'lttre)**
- **1 faute :** Florence Geeraerts (Ecole de l'Enfant Jésus), Juliette Herinckx (Ecole com. de Plancenoit)
- **2 fautes (ex-aequo) :** Kamilia Sellam (Ecole communale d'lttre), Céline Geeraerts (Ecole com. d'lttre), Maëlle Lambert (Le Grand Frêne), Gutti Eeckhout (Ecole Arc en Ciel), Arnaud Mertens (Le Grand Frêne)

POUR LE CONCOURS ADULTES :

- **M. Jean-Claude Bossut, M^{me} Julie Matagne, M. José Letor, M^{me} Muriel Becq, M. Pedro Sevilla, M^{me} Claudette Dereux, M. Oscar Stienne, M^{me} Nathalie Colette, M^{me} Sonia Abraham**

Bravo à eux et à tous ceux qui ont participé car l'important, c'est bien connu, est de participer. On vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle joute.



Laurie Devos, ses parents et M^{me} Hautenaue,
Directrice de l'école libre d'lttre



LES NOCES D'OR À VIRGINAL

DISCOURS DU BOURGMESTRE

Profitez de chaque instant de bonheur, car la vie est belle à chaque âge de la vie.

Rappelez-vous les 4 saisons que le compositeur Vivaldi a si joliment traduit en musique ; vous les avez vécues en vrai.

Le printemps tout d'abord, celui de votre enfance insouciant, la scolarité dans la petite école du village, l'adolescence qui bourgeoine et les premiers émois sentimentaux.

L'été, ensuite, avec les coups de foudre amoureux dans la chaleur torride des après-midis de juillet ; les odeurs de foin coupés que rentrent les charrettes suivies de chiens exténués. C'est le temps de la vie qui se construit, de la maison qu'on a achetée et qui est déjà toute bruisante du gazouillement des petits .

Et puis vient l'automne et sa grande sagesse parfumée de l'odeur des feuilles mortes et coloré d'or et de roux. C'est le moment des enfants qui nous quittent pour s'envoler vers d'autres horizons, celui du confort matériel et du repos légitime qu'on voit arriver avec une certaine mélancolie. . .

Et déjà, nous sommes en hiver. Voilà le corps qui se raidit et les cheveux blanchissent comme la neige sur les toits. Le temps, avec le soc de sa charrue, a tracé quelques sillons autour de vos lunettes.

Il y a les mains qui se cherchent et spontanément s'étreignent tant elles ont peur de se perdre et, surtout, les yeux tout brillants de 50 ans d'amour quand se croisent le regard des vieux amants retrouvant un instant l'étincelle de leur jeunesse.



M^r Pléinckx et M^{me} Guilmot



M^r Poulaint et M^{me} Berteau



M^r De Jaeck et M^{me} Binnemans



M^r Léthem et M^{me} Dernelle



M^r Delhoux et M^{me} Van Campenhout

INAUGURATION DE LA MAISON DES INSECTES AU SEIN DE NOTRE POTAGER COMMUNAL



Ils étaient une vingtaine et de nombreux enfants à braver la pluie qui tombait ce samedi 25 juin. Fort heureusement, celle-ci s'est calmée lors de l'inauguration de la maison des insectes devant un public jeune et avide de connaître tous les recoins de cette maison. C'est avec enthousiasme que notre «potageur» en chef, Claude Berckmans, a fourni à ce public exigeant tous les renseignements désirés.

Si vous désirez partager et cultiver une parcelle de notre potager communal, contactez Angel Antuna au 0479/ 21 52 11.

DÉCÈS

BERT HENRI : décédé le 7/06/2011 à ITTRE

MALYSTER CLAIRE : décédée le 17/06/2011 à ITTRE

DELESTIENNE OLIVIER : décédé le 24/06/2011 à BRAINE-L'ALLEUD

REBS ÉMILIA : décédée le 26/06/2011 à TUBIZE

DE GEYTER FRANÇOISE : décédée le 29/06/2011 à ANDERLECHT

ARNOULD AURÉLIEN : décédé le 30/06/2011 à LA LOUVIÈRE



NAISSANCES

PERNIAUX BASILE : né le 23/05/2011 à Braine-l'Alleud

SANTOS VIEGAS LAURA : née le 25/05/2011 à Uccle

LOXHAY LILOU ET MATÉO : nés le 26/05/2011 à Anderlecht

VOITURON CLÉMENT : né le 31/05/2011 à Nivelles

MARCOLUNGO RYCKO : né le 2/06/2011 à La Louvière

WYNS ROMÉO : né le 6/06/2011 à La Louvière

CLAES JULIETTE : née le 6/06/2011 à La Louvière

IASCIO ANDRÉA : né le 14/06/2011 à Uccle

HALASZ JOEY : née le 15/06/2011 à Braine-l'Alleud

HO HUU LY-SIA : née le 20/06/2011 à Woluwé-Saint Lambert

KHOUNCHI RAYAN : né le 22/06/2011 à Braine-l'Alleud

GABILLY MARIUS : né le 24/06/2011 à Uccle



LE BREVET DU CYCLISTE BIEN EN SELLE

En 2009, le Conseil Consultatif de la Mobilité lançait l'idée d'associer la commune au projet du « brevet du cycliste ». Le vendredi 10 juin de cette année, à 17h, à la salle polyvalente de Virginal, quelques 70 élèves des établissements scolaires de l'entité ont reçu les premiers "brevet du cycliste". Cette remise de brevet a clôturé une année de travail collaboratif entre les directions d'école, leurs professeurs, la police, les associations de parents, le Conseil Consultatif de la Mobilité, l'ASBL Pro Vélo, l'Echevin de la Mobilité et les élèves eux-mêmes.

Mais qu'est-ce au juste, ce brevet du cycliste ?

La faible pratique au quotidien du vélo chez les jeunes peut, paradoxalement, être source d'insécurité. En effet, faute d'un apprentissage progressif par une pratique régulière au sein de l'espace public, depuis leur plus jeune âge, les enfants se trouvent démunis des compétences et réflexes nécessaires pour assurer leur sécurité lorsque un peu plus âgés, vers 10 ou 12 ans, ils souhaitent utiliser le vélo, que cela soit pour des activités de loisir ou pour se rendre à l'école. Partant de ce constat, le brevet du cycliste vise à (re)mettre l'enfant en selle. Il est constitué d'étapes d'apprentissage suivi de temps d'évaluation avec, à son terme, un document attestant que l'enfant a réussi les différentes épreuves du brevet. Le brevet s'adresse aux élèves de 5e année primaire, pour des raisons d'aptitudes des enfants à cet âge et pour permettre l'exploitation des acquis ainsi qu'un « rattrapage » éventuel en 6e année pour ceux qui ne décrocheraient pas leur brevet et demanderaient un approfondissement.

La formation qui a été dispensée durant toute cette année scolaire par les enseignants des écoles, en collaboration avec Pro Vélo, comprend 4 stades. L'initiation théorique au code de la route est effectuée en classe par les enseignants. On passe ensuite à la maîtrise du vélo sur terrain protégé, puis en situation réelle, dans la rue, selon un parcours prédéfini. Enfin, pour l'épreuve finale du brevet, l'élève réalise seul le parcours, sous le regard attentif de différents examinateurs (policiers, employés communaux, instituteurs, membres de Pro Vélo, bénévoles), qui notent les réactions et aptitudes de l'enfant. Une délibération permet d'aboutir à l'attribution des brevets

et aux éventuels ajournements. Durant cette année scolaire, les examens pratiques se sont déroulés le 14 février pour les écoles d'Ittre et le 30 mai pour les écoles de Virginal.

L'ASBL Pro Vélo qui délivre le brevet spécifie bien qu'en aucun cas, le brevet ne constitue un permis de conduire qui assurerait que l'enfant est en sécurité dans toute situation à vélo en rue. Au contraire, il s'agit du début d'un apprentissage qui devra ensuite être poursuivi en famille, à l'école, etc. Certains des parents présents lors de la remise du brevet ont ainsi mentionné le brevet comme une expérience positive qui les a conduits à envisager des déplacements de loisirs, voir même quotidiens, en vélo, pour toute la famille.

Cette première année d'expérience a donc bien démarré. Le Conseil Consultatif de la Mobilité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce premier succès. Il s'agit maintenant d'asseoir le projet et le pérenniser. Les écoles ont accepté de reconduire l'expérience et ce malgré la charge importante de travail que ce projet constitue pour elles. L'Echevin de la Mobilité s'est engagé à poursuivre le financement du projet, cette année partagé avec la Région Wallonne. De son côté, la Région wallonne a l'intention de poursuivre et d'amplifier ses efforts en faveur du projet. Outre les budgets prévus afin de soutenir le financement de classes préparées au brevet, des réflexions sont en cours afin d'organiser la formation des formateurs et leur certification en collaboration avec la Communauté Française.

Par ailleurs, au-delà de cet apprentissage et d'une éducation des adultes de demain aux modes doux, il faudra que la commune mette tout en œuvre afin de favoriser l'usage du vélo sur son territoire et ce notamment à travers des actions en matière d'infrastructure (construction et entretien de pistes cyclables de qualité) et de répression à l'encontre des usagers automobiles peu respectueux des usagers les plus vulnérables, dont les vélos. Seul un ensemble cohérent d'actions permettront de faciliter la pratique du vélo au quotidien.

> **Wanda Debauche, Présidente du Conseil Consultatif de la Mobilité**



MARIAGES

PIERQUIN FRÉDÉRIC ET SZLECHTER

LAETITIA : le 4/06/2011

DELTENRE FABIAN ET LUST MÉLANIE : le 4/06/2011

WYPYCH JEAN ET HURIAUX ISABELLE : le 4/06/2011

DELCHAMBRE BRUNO ET CRESPIN THÉRÈSE : le 10/06/2011

TORDEUR LAURENT ET COQUELET OPHÉLIE : le 24/06/2011

SCHREVS FRÉDÉRIC ET HÉLAS MAGALI : le 02/07/2011

THIELEMANS JEAN ET VAZQUEZ-PEREZ MARIA DEL ROSARIO : le 2/07/2011

PERWEZ VINCENT ET LISART AUDREY : le 9/07/2011

BOXUS THIERRY ET DEHAYE GÉRALDINE : le 15/07/2011



> **Marie-Claire Godeau, Officier de l'État-civil**

Prochain Conseil communal :

LE 6 SEPTEMBRE 2011

Rapport des Conseils Consultatifs

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, de la Participation, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**